

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Deposé / Reçu le

05 MARS 2021

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles



21033562

de,

N° d'entreprise : **0431 401 461**

Nom

(en entier) : **Association pour la Promotion des Arts et du Patrimoine**

(en abrégé) : **Prométhéa**

Forme légale : **Association sans but lucratif**

Adresse complète du siège : **rue Bara 173-177, 1070 Bruxelles**

Objet de l'acte : **Démission - nomination directeur général**

Extrait procès-verbal du Conseil d'Administration dd. 21/01/2021.

Le Conseil décide dès lors ce qui suit:

- Prise d'acte de la démission de M. Benoit Provost en qualité de directeur général, et nomination de Mme Nadia ABBES en qualité de directrice générale, avec effet à la date d'entrée en vigueur de son contrat de travail, et procuration à Mme Susana Gonzalez Melon, avec faculté de subdélégation, aux fins de réaliser toute publication à cet effet.

Susana Gonzalez Melon
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/03/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers